



Extrait de délibération

Identifiant
2022-03-09

Comité syndical 21 mars 2022 – Parthenay

L'An Deux Mille Vingt -Deux le vingt et un mars à 18h, le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Didier Gaillard, président.

Mme Magalie Sauze a été désignée secrétaire de séance.

Date de la convocation : 15 mars 2022
Nombre de délégués en exercice : 31 titulaires / 31 suppléants
Présents : 19 titulaires, 3 suppléants
Absents, excusés : 12 titulaires, 28 suppléants
Votants : 22

Com. de communes	Titulaires présents	Titulaires excusés et/ou suppléés	Suppléants avec vote	Autres suppléants présents
Airvaudais-Val du Thouet	BIRONNEAU Pascal, CHABAUTY Gérard, NOLOT Monique	FOUILLET Olivier		
Parthenay-Gâtine	AYRAULT Bérengère, BACLE Jérôme, BOUCHER Hervé-Loïc, BRESCIA Nathalie, CHAUSSONNEAUX Jean-Paul, CHEVALIER Eric, CUBAUD Olivier, GAILLARD Didier, GUERIN Jean-Claude, PARNAUDEAU Guillaume	BERGEON Patrice, CLEMENT Guillaume, DIEUMEGARD Claude, GILBERT Véronique,	PILLOT Jean	
Val de Gâtine	BARANGER Johann, BIRE Ludovic, CHAUSSERAY Francine, FRADIN Jacques, RIMBEAU Jean-Pierre, SAUZE Magalie	ATTOU Yves, BAILLY Christiane, JEANNOT Philippe, LIBNER Jérôme, MICOU Corine, OLIVIER Pascal, TAVERNEAU Danielle	AUDEBERT Claude, ROMDARD Audrey	

Approbation du budget primitif 2022 du budget principal - Pays de Gâtine

Le Président propose au Comité syndical d'adopter le budget primitif 2022 du budget principal du PETR du Pays de Gâtine équilibré comme suit :

- En section de fonctionnement : **1 065 908,49 €**
- En section d'investissement : **274 623,69 €**

Fait à Parthenay, les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme

Le Président
Didier GAILLARD